

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 23 février 2022

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1,4,5,6,7,8,3,9,10,11,2,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31,32,33,34,35,36,37,38,39,40

La séance est ouverte à 18h04 et levée à 22h54

Etaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY (à partir du point 7), M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER (jusqu'au point 7), M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au point 32), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Bonnay : M. Gilles ORY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauxenue : Mme Valérie DRUGE Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Geneuille : M. Patrick OUDOT La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Larnod : M. Hugues TRUDET (jusqu'au point 10) Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (jusqu'au point 30) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au point 10) Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du point 4 et jusqu'au point 13) Nancray : M. Vincent FIETIER (jusqu'au point 20) Novillars : M. Bernard LOUIS Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Benoit VUILLEMIN Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Thise : M. Loïc ALLAIN Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

Etaient présents en visioconférence : Besançon : Mme Frédérique BAEHR, Mme Pascale BILLEREY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Annaick CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jamel-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Karima ROCHDI, M. André TERZO Champagny : M. Olivier LEGAIN Champoux : M. Romain VIENET Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Fontain : Mme Martine DONEY Franois : M. Emile BOURGEOIS Gennes : M. Jean SIMONDON Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Torpes : M. Denis JACQUIN Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

Etaient absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : Mme Anne BENEDETTO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, Mme Carine MICHEL, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, Mme Sylvie WANLIN Boussières : Mme Hélène ASTRIC ANSART Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. René BLAISON Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Noiron : M. Claude MAIRE Pirey : M. Patrick AYACHE Saint-Vit : Mme Anne BIHR Vaire : Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY

Secrétaire de séance : M. François BOUSSO

Procurations de vote : F.BAEHR à N.BODIN, A.BENEDETTO à H.ALEM, P.BILLEREY à G.SPICHER, N.BOUVET à L.CROIZIER, F.BRAUCHLI à L.GAGLIOLO, C.CAULET à F.PRESSE, A.CHASSAGNE à H.ALEM, A.CHAUVET à A.LAROPPE, J.CHETTOUH à N.BODIN, P.CREMER à K.BERTAGNOLI (à partir du point 8), B.CYPRIANI à N.SOURISSEAU, K.DENIS-LAMIT à G.BAILLY, L.FAGAUT à C.VARET, S.GHARET à E.AEBISCHER, V.HALLER à M.ETEVENARD, P.C.HENRY à C.WERTHE, D.HUGUET à F.BOUSO, J.E.LAFARGE à A.POULIN, M.LAMBERT à L.MULOT, C.MICHEL à S.COUDRY, M.T.MICHEL à C.DEVESA, M.PIGNARD à M.LEMERCIER, Y.POUJET à A.GHEZALI, K.ROCHDI à A.MARTIN, J.H.ROUX à S.COUDRY, J.SORLIN à A.GHEZALI, A.TERZO à C.LIME, S.WANLIN à M.ZEHAF, A.BLESSEMAILLE à J.KRIEGER, R.BLAISON à J.KRIEGER, O.LEGAIN à F.BAILLY, R.VIENET à C.MAGNIN-FEYSOT, C.BOTTERON à M.FELT, G.GAVIGNET à C.BARTHELET, F.BERNARD à G.ORY, J.F.MENESTRIER à M.JASSEY, M.DONEY à B.VUILLEMIN, E.BOURGEOIS à D.PARIS, J.SIMONDON à V.FIETIER, R.BOROWIK à D.HUOT, C.LINDECKER à V.FIETIER, P.CORNE à B.LOUIS, P.PERNOT à L.GAGLIOLO, C.MAIRE à F.GALLIOU, A.OLSAK à P.CHANEY, P.AYACHE à G.BAULIEU, J.M.BOUSSET à M.LEOTARD, N.DUSSAUCY à J.P.MICHAUD, A.BIHR à P.ROUTHIER, L.BARBAROSSA à Y.GUYEN, D.JACQUIN à M.VIPREY, V.MAILLARD à F.TAILLARD, J.M.JOUFFROY à Y.MAURICE, J.C.CONTINI à F.RACLOT, D.LEGAIN à J.ANDRIANSEN.

Délibération n°2022/006003

Rapport n°27 - Actions recherche et innovation - Fonds régional pour l'innovation - Soutien aux projets des sociétés Moving Magnet Technologies et Hyvilo

Actions recherche et innovation – Fonds Régional pour l'Innovation - Soutien aux projets des sociétés Moving Magnet Technologies et Hyvilo

Rapporteur : M. Nicolas BODIN, Vice-Président

Inscription budgétaire
Financement au titre de l'enveloppe Fonds Régional pour l'Innovation (investissement) gérée par BPI France

Résumé : dans le cadre de la convention signée avec BPI France, le Fonds Régional pour l'Innovation permet de financer les projets de Recherche-Développement (R&D) individuels ou collaboratifs portés par les entreprises et/ou les laboratoires de recherche.
A ce titre, les financements des deux projets portés par les sociétés MOVING MAGNET TECHNOLOGIES et HYVILO ont déjà été affectés dans le cadre du FRI. Chaque projet porté par les deux sociétés fait l'objet d'une affectation individuelle de crédits, à hauteur de 30 000 € sous forme de subvention.

I. Présentation du projet de la société MOVING MAGNET TECHNOLOGIES (MMT)

A / Présentation de MOVING MAGNET TECHNOLOGIES

La société est basée sur Besançon dont le président est Pierre Gandel. Il devient l'actionnaire unique courant d'année 2020. La société est dirigée par Stéphane Biwersi, qui emploie 41 salariés, et est spécialisée dans la conception de dispositifs électromagnétiques, moteurs électriques et capteurs avec un modèle d'affaires qui repose sur le licensing (vente de brevets basé sur leur programme de R&D). Les principaux marchés sont les transports terrestres et le médical.

B / Les objectifs du projet

MMT a été lauréat dans le cadre de l'appel à projets FUI 25 (Fonds Unique Interministériel). Il s'agit d'un projet collaboratif qui implique plusieurs partenaires : les sociétés Vibratec et Altair, deux entités de recherche FEMTO-ST et L2EP Lille. Ce projet a été labellisé par les pôles de compétitivité Véhicule du Futur et Viaméca et soutenu par le cluster CARA (cluster européen de solutions de mobilité).

L'objectif du projet est de concevoir des machines électriques silencieuses. Dans ce cas de figure, MMT va développer de nouvelles solutions technologiques sur les moteurs, actionneurs et capteurs de position pour cibler les marchés de l'automobile, du camion et des deux roues.

C / Modalités

Montant global du projet MMT: 333 333 €

Montant de dépenses retenues : 166 667 €

Durée du projet : 36 mois

Décision en comité des financeurs : le 18 novembre 2021

Le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté finance une partie du programme portée par la société MMT à hauteur de 105 K€ en subvention.

Le montant de l'aide de Grand Besançon Métropole proposé à MMT est de 30 K€ en subvention.

II. Présentation du projet de Hyvilo

A/ Présentation de la société

La société Hyvilo a été créée en décembre 2020. Elle est basée sur Besançon et se développe dans le domaine de l'édition du logiciel orienté hypervision et amélioration des organisations, un vrai outil de pilotage d'une smart city.

Le président est monsieur Gregory Gilles, président également de la société Geoide Crypto & Com, startup innovante qui a été accompagnée par l'incubateur DECA BFC.

Aujourd'hui Hyvilo compte 6 salariés. L'actionnariat de la société est détenu par 3 membres de l'équipe dirigeante. Elle est hébergée au sein de la Maison des Microtechniques.

Hyvilo est l'une des startups bisontines à très fort potentiel pour devenir une « pépite » dans le jargon de l'innovation de la French Tech.

B / Les objectifs du projet

L'objectif du projet de recherche consiste à développer des briques dans le domaine de la gestion augmentée des villes intelligentes sous un volet expertise métier et interopérabilité.

C / Modalités

Montant global du projet : 118 K€

Durée du projet : 24 mois

Décision en comité des financeurs : le 18 novembre 2021

La Région finance une partie du programme portée par la société à hauteur de 40 000 € en subvention. Le montant de l'aide de Grand Besançon Métropole proposé à Hyvilo est de 30 000 € en subvention.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 30 000 € à l'égard de la société MOVING MAGNET TECHNOLOGIES ;**
- **se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 30 000 € à l'égard de la société HYVILO ;**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les actes afférents à ces deux aides.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Pour : 114

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseillers intéressés : 0

**Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.*